

Bouaye

mensuel d'informations municipales



NOVEMBRE

2009

n° 10



www.mairie-bouaye.fr

contact@mairie-bouaye.fr



Plusieurs Boscéens, comme M. Jeltsch, ont installé des panneaux photovoltaïques sur leur maison.

Maîtriser l'énergie : tous concernés

Le réchauffement climatique et l'épuisement des énergies fossiles nous alertent sur la question cruciale de l'énergie. Aujourd'hui, plus que jamais, la limitation des émissions de gaz à effet de serre s'impose à tous : particuliers, entreprises, collectivités.

Réduire les émissions de gaz à effet de serre

Les principaux gaz à effet de serre sont le dioxyde de carbone (CO₂) et le méthane. Lorsque les combustibles fossiles (pétrole et gaz) sont consommés dans les centrales électriques, bâtiments, voitures, le carbone est libéré. Une fois libéré dans l'air, le dioxyde de carbone s'accumule dans l'atmosphère et piège la chaleur, tel un toit d'une serre. Il en découle un réchauffement global provoquant un changement climatique.

Celui-ci a pour effets :

- la hausse des températures,
- le réchauffement des océans, qui voient leur niveau s'élever, menaçant les régions côtières,
- la fonte des glaciers,
- la migration et/ou la disparition des animaux et des plantes qui n'ont pu s'adapter,
- la recrudescence des phénomènes climatiques extrêmes.

Pour stabiliser le réchauffement climatique, il convient en premier lieu de réduire les

émissions de CO₂, chantier prioritaire du Grenelle de l'environnement. Il est possible de réduire les émissions de gaz à effet de serre en combinant économies d'énergie, efficacité énergétique et usage des énergies renouvelables. Par exemple, le secteur du bâtiment est l'un des plus gros consommateurs d'énergie en France. L'objectif fixé par le Grenelle de l'environnement est de réduire les consommations d'énergie du parc des bâtiments existants

suite >>>



D'importants travaux d'économie d'énergie ont été réalisés cet été dans la salle Eugène Lévêque.

» d'au moins 38 % d'ici à 2020 et de rénover complètement 400 000 logements chaque année à compter de 2013 [source : Ministère de l'Ecologie, de l'Energie et du Développement Durable].

Consommer à bon escient

La municipalité, considère que l'urbanisme et le transport sont indissociables du développement durable de Bouaye. Depuis le 2 janvier 2008, le Diagnostic des Performances Energétiques (DPE) et son affichage sont obligatoires pour les bâtiments publics de plus de 1000 m². A Bouaye, l'école Maryse Bastié, l'école Victor Hugo et l'ensemble sportif des Ormeaux sont concernés. La Ville mesure également la consommation en énergie d'autres bâtiments avec le programme Display. « Grâce au diagnostic établi, nous savons quels travaux sont nécessaires pour réduire les dépenses énergétiques de chaque bâtiment comme cela a été le cas pour la salle Eugène Lévêque » souligne Patrice Blanchard, directeur des services techniques. En effet, l'installation, l'été dernier, d'une nouvelle chaudière dans la salle Eugène Lévêque combinée au remplacement de l'isolation devenue obsolète va permettre de diminuer à la fois la facture de consommation et les émissions de CO₂.

Produire de l'énergie renouvelable

Réduire la consommation actuelle est un premier pas dans la maîtrise de l'énergie mais il ne peut se suffire à lui-même. L'utilisation d'énergies renouvelables est

une autre voie exploitée par la municipalité. « La performance énergétique est prise en compte dans chaque nouveau projet de construction » explique Christian Rivaud, adjoint à l'urbanisme. Ainsi, l'ensemble sportif de Bellestre accueillera sur son toit, des panneaux photovoltaïques permettant à la Ville de Bouaye

de produire de l'électricité. Une convention a d'ailleurs été signée avec Nantes Métropole qui délègue à la Ville de Bouaye sa compétence de production d'énergie. Le futur éco-lotissement des Ormeaux sera réalisé dans un objectif d'efficacité énergétique ambitieux. Un cahier spécifique de prescriptions environnementales a été ajouté au cahier des charges : « il impose aux constructeurs de bâtir des logements respectant le label Bâtiment Basse Consommation avec des critères précis concernant la consommation d'eau, l'utilisation de matériaux écologiques et de systèmes d'isolation performants mais également l'intégration d'énergies renouvelables » précise Freddy Hervochon, adjoint au développement durable ●

Une journée d'information sur l'énergie à Bouaye

Dans le cadre de la semaine de l'énergie, Bouaye accueillera la plateforme pédagogique mobile sur la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables de l'association Alizée le **jeudi 26 novembre**, de 9h à 17h, près du Cabanon (maison des jeunes). Ce rendez-vous est ouvert au public et aux scolaires. En parallèle, l'association Grain de Pollen proposera une animation à destination des élèves des écoles primaires de Bouaye. Des professionnels présenteront également des installations de panneaux solaires pour les particuliers.

Interview

Une famille boscéenne qui a de l'énergie à revendre !



Rencontre avec Joël Jeltsch. Ce Boscéen a installé en 2008, un système intégré de panneaux photovoltaïques sur sa maison.

Comment avez-vous procédé pour installer des panneaux photovoltaïques ?

Joël Jeltsch : J'ai effectué des recherches, je me suis rapproché de l'association Atic Soleil, et j'ai trouvé une entreprise locale (St-Michel-Chef-Chef). Ce sont de vrais professionnels : nous avons étudié ensemble les possibilités techniques adaptées au toit de ma maison. Une fois la solution retenue, l'installation intégrée (les panneaux photovoltaïques remplacent les tuiles) des panneaux s'est faite rapidement. Désormais, les panneaux photovoltaïques remplacent une partie des tuiles. De plus, EDF a respecté ses engagements : mon système a été branché au réseau dans les 40 jours suivants la pose.

Le système vous donne-t-il satisfaction ?

J.J. : Depuis près d'un an et demi, je n'ai eu aucun problème. Les panneaux sont garantis 25 ans. Ils ne nécessitent pas ou peu d'entretien. En un an, j'ai produit 3700 Kw, ce qui correspond tout à fait aux prévisions. Toute ma production est revendue à EDF et chose très importante, toute l'énergie produite est réinjectée directement dans le réseau et utilisée à coup sûr. J'ai constaté que je produis un quart de l'électricité que je consomme.

Pourquoi avez-vous choisi l'énergie solaire ?

J.J. : J'ai choisi d'installer des panneaux photovoltaïques car ce système est écologique. Il utilise une énergie renouvelable et parce qu'il est économiquement viable. En incluant le crédit d'impôt, mon installation est rentabilisée en 7 ans. D'ailleurs, je ne suis pas le seul à être convaincu par cette solution puisque dans mon quartier, plusieurs maisons sont aussi équipées de leur propre système.

Des aides pour les particuliers

Audit thermique et énergétique : la Région vous finance

L'audit thermique et énergétique permet, à partir d'une analyse détaillée du logement expertisé, de dresser une proposition chiffrée et argumentée de programme d'économie d'énergie. Cette approche permet au propriétaire du logement d'évaluer l'impact des investissements à réaliser. L'APAVE est le bureau d'études indépendant retenu par le Conseil régional pour réaliser cette opération. Les particuliers dont la résidence principale de moins de 200 m² de SHON (surface hors œuvre nette) peuvent bénéficier d'un financement de l'audit qui s'élève à 150 € TTC, payé directement au prestataire. Tél. 02 40 38 81 68.

L'écosubvention pour les travaux de rénovation thermique

Avec l'écosubvention, l'État vous verse de 20 % à 35 % du montant de vos travaux de rénovation thermique : remplacement de chaudière, isolation des murs... 70% de cette subvention est disponible au démarrage des travaux. L'écosubvention est réservée aux propriétaires occupant leur logement. Son attribution dépend de trois conditions : le logement, les travaux, les ressources. Certains travaux de rénovation thermique sont rapides à réaliser, relativement peu coûteux et font baisser la facture de chauffage de manière spectaculaire. Renseignements : 08 20 15 15 15 (n° indigo, 0,15 €/mn) - www.ecosubvention.fr

Nantes Métropole a adopté un Plan Climat Territorial ambitieux

Nantes Métropole met en œuvre un Plan Climat Territorial pour respecter les engagements du protocole de Kyoto. Son objectif est de diviser par deux ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2025.

Nantes Métropole met en œuvre un Plan Climat ambitieux

Nantes Métropole se mobilise avec un Plan Climat volontariste pour respecter les engagements du protocole de Kyoto. Son objectif est de réduire de 30 % ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2025.

Le diagnostic des émissions de CO₂ sur l'agglomération

Le diagnostic réalisé indique que le territoire communautaire émet 2,1 millions de tonnes équivalent CO₂ en 2007, soit près de 4,2 tonnes de CO₂ pour chaque habitant par an. L'objectif visé par la collectivité est de réduire de 30% les émissions de CO₂ d'ici 2025. Pour répondre à cet objectif, il faut à la fois réduire les consommations et augmenter la part des énergies renouvelables qui vont se substituer aux énergies fossiles. Pour contribuer à son échelle à la diminution des gaz à effet de serre, Nantes Métropole a adopté en mars 2007 un Plan Climat décliné dans trois domaines : éner-

gies renouvelables, économies d'énergie, transports. Mais la Communauté urbaine ne pourra pas atteindre ces objectifs seule : la mobilisation de tous est nécessaire, d'autant que l'essentiel des émissions sont liées aux comportements individuels lors de nos déplacements, ainsi qu'à l'état de nos logements.

Une stratégie offensive

Afin de mettre en mouvement tous les acteurs de notre territoire, Nantes Métropole développe une stratégie offensive en s'appuyant sur plusieurs outils :

NGE investira dans les énergies renouvelables :

Le Conseil communautaire du 23 octobre vient d'élargir le champ d'intervention de la société d'économie mixte Nantes Gestion Equipements (NGE) au domaine de l'énergie. Les objectifs sont :

- développer les réseaux de chaleur, en ciblant les petits réseaux,
- installer plus de 20 000 m² de panneaux photovoltaïques d'ici 2011,
- conseiller les collectivités publiques.

Un atelier citoyen :

Pour observer nos comportements en matière de réduction des émissions de CO₂, un panel de 150 ménages de l'agglomération sera suivi durant 20 mois. L'expérimentation d'outils de communications et de mesures incitatives sera menée afin de retenir les messages et les actions les plus efficaces contribuant aux objectifs du Plan Climat.

100 actions pour réduire les émissions de CO₂ :

Pour être concret, le Plan Climat est détaillé sous la forme de 100 actions. Leur suivi sera double : d'une part, un conseil scientifique et technique émettra avis et expertises, d'autre part, trois groupes thématiques (habitat, déplacements, entreprises) seront très prochainement créés pour mobiliser toutes les institutions à la mise en œuvre de chaque action ●



Agir ensemble pour le climat



Le réchauffement climatique touche la totalité de la planète. Nous l'avons déjà observé localement, avec des conditions météorologiques plus extrêmes (canicule, tempêtes...). Nos petits enfants connaîtront des conséquences bien plus dramatiques du réchauffement global causé par l'émission des gaz à effet de serre (CO₂). Nantes Métropole a adopté un **plan climat territorial** visant une réduction de 50% des émissions de CO₂ d'ici 2025. Pour y parvenir, nous devons agir, en priorité, sur les transports et sur les bâtiments.

Notre équipe municipale s'est engagée résolument dans ce plan climat où **l'urbanisme et le transport** sont indissociables du **développement durable de Bouaye**. Trois exemples de cette **démarche globale et cohérente** :

- Le futur ensemble sportif atteindra la très haute performance énergétique et produira de l'énergie renouvelable solaire ;
- La dernière tranche de la ZAC des Ormeaux sera un éco-lotissement obligeant à construire des bâtiments à basse consommation, à innover dans les formes urbaines ;
- L'adoption prochaine du schéma communal 2 roues encouragera l'utilisation de ce mode alternatif à la voiture.

La collectivité réalise également des diagnostics de performance énergétique sur ses bâtiments publics et les réhabilite afin de lutter contre les gaspillages d'énergie. Mais ces réalisations et ces projets municipaux ne sont qu'un début, chacun d'entre-nous peut en effet s'impliquer, à son niveau, pour réduire les émissions de CO₂ dans ses transports et son habitat.

En complément du financement de la Région (voir page 2), nous étudions la possibilité d'une aide aux Boscéens, dès 2010, pour réaliser l'audit énergétique de leur logement.

Freddy Hervochon, Adjoint au développement durable, à l'environnement et aux transports, **Christian Rivaud**, Adjoint à l'urbanisme, à l'équipement et aux travaux.

Espace Info- Énergie :



L'ADEME et Nantes Métropole ont mis en place l'Espace Info Energie. Trois conseillers sont à votre disposition pour vous informer et conseiller, gratuitement

et en toute indépendance, sur l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables et les solutions à adopter pour réduire la consommation d'énergie (isolation thermique du domicile, chauffage, équipements de l'habitation), sur rendez-vous, du lundi au vendredi, de 14h à 18h.

Victime de son succès auprès des particuliers, mais aussi des entreprises et des collectivités locales, l'Espace Info Energie a vu les délais considérablement s'allonger pour obtenir un rendez-vous. Nantes métropole envisage dès son prochain budget de doubler les moyens humains pour répondre à la demande croissante de nos concitoyens.

Espace Info Energie 44 :

18 rue Scribe à Nantes

Contact : 0 810 036 038.

www.info-energie-paysdelaloire.fr

Ensemble sportif de Bellestre : travaux préparatoires



Une importante conduite de gaz a été protégée.

Dans la perspective de la construction des salles de l'ensemble sportif de Bellestre, des travaux préparatoires de sécurité ont eu lieu en octobre. Des plaques de bétons ont été posées sur un lit

de sable pour protéger une importante conduite de transport de gaz. Ces travaux sont indispensables car ils garantissent la sécurité des nombreux usagers des futures salles de sports ●

Sauvons les abeilles !

Dans le cadre de la campagne de sensibilisation à la protection de l'environnement Moi aussi, j'agis ! menée par le Conseil



Le rôle des abeilles expliqué aux élèves des écoles.

Général, la Ville de Bouaye a piloté le **jeudi 15 octobre** une nouvelle action intitulée Sauvons les abeilles ! L'an dernier, Bouaye avait initié cette campagne par la plantation d'une jachère fleurie permettant de sensibiliser à la biodiversité. Cette année, plusieurs classes des trois écoles primaires de Bouaye ont participé à des ateliers sur cette jachère afin de **comprendre l'importance du rôle des abeilles dans notre environnement**. A cette occasion, **des panneaux d'interprétation ont été installés sur le site** ●

L'Orée du Bois et la rue E. Templier inaugurés



Inauguration de la rue E. Templier.

Le 3 octobre dernier, le lotissement de L'Orée du Bois était inauguré par Jacques Garreau, Maire de Bouaye, en présence des riverains, de responsables du Football Club de Bouaye et de Madame Templier. L'assemblée a découvert le panneau de la nouvelle rue Emmanuel Templier. La municipalité a dénommée cette rue en hommage au co-fondateur du FCB et ancien voisin immédiat du terrain de football devenu aujourd'hui espace d'habitat ●

Les échos du conseil

Zoom sur des délibérations du Conseil municipal du 1^{er} octobre 2009. Vous pouvez retrouver les Conseils municipaux en vidéo sur le site Internet de la ville www.mairie-bouaye.fr

Défibrillateurs : partenariat avec CNP Assurances

La ville de Bouaye a sollicité et obtenu le soutien financier de la Fondation CNP Assurances, à hauteur de 4 000 €, dans le cadre de son appel à projets 2009 consacré à *l'amélioration de la prise en charge des personnes en situation d'urgence médicale : arrêt cardiaque et premiers secours*. Une convention de partenariat a été adoptée pour permettre l'implantation de 3 défibrillateurs sur les principaux sites sportifs de la commune : ensemble sportif des Ormeaux, stade de football, halle de tennis.

Voté à l'unanimité

Subventions sollicitées

Deux subventions ont été demandées à la **Région** :

- l'une pour réaliser les inventaires de faune et flore du domaine de la Méveillère assortis de préconisations de gestion.
- l'autre pour faire l'acquisition des modulaires aujourd'hui loués sur le site de Bellestre

L'Union Européenne a, par ailleurs, été sollicitée pour le projet d'installation d'un générateur photovoltaïque raccordé au réseau sur le toit du futur ensemble sportif de Bellestre.

Voté à l'unanimité

Modification du PLU

A la demande de la commune de Bouaye, la Communauté Urbaine de Nantes engage une modification du PLU permettant de traduire réglementairement certaines orientations du Projet d'aménagement et de développement durable du PLU. Elle permettra d'ajuster la rédaction dans les parties réglementaires et graphiques. **Aucune demande de transformation de zonage de terrains actuellement non constructibles ne peut être prise en compte dans cette modification du PLU.**

L'enquête publique se déroulera du 16 novembre 2009 au 21 décembre 2009

inclus. Le dossier d'enquête publique sera disponible pendant la durée de l'enquête :

- **au pôle communautaire Sud Ouest**, 2 rue Galilée, 44 340 Bouguenais, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.
- **à la mairie de Bouaye**, 12 rue de Pornic, les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 8h45 à 12h15 et de 13h45 à 17h30 et les mardis de 8h45 à 12h15 et de 13h45 à 18h30.

Un registre d'enquête mis à disposition du public permettra d'y consigner ses observations.

Rue de Nantes : travaux pour réduire la vitesse

Des travaux d'aménagements vont débiter rue de Nantes. Il s'agit de réduire la vitesse des véhicules et de renforcer la sécurité de tous les usagers. Les passages piétons seront équipés de refuges au milieu de la chaussée. Des bandes cyclables seront créées sur deux tronçons.

Une réunion publique a eu lieu le 22 juin dernier et a permis de peaufiner les derniers détails du projet. Les remarques des riverains ont permis de préserver un maxi-

mum de stationnements à proximité des commerces. A la demande de l'Association Bouaye Cycliste Loisirs, les îlots de protections seront démontables pour permettre les courses cyclistes.

La circulation sera perturbée pendant ces travaux d'aménagement. Pour la sécurité de ce chantier, merci de bien respecter la signalisation provisoire ●

Groupe minoritaire

« Assurer le développement de Bouaye sans augmenter les impôts » : ils vous ont trompé.

Avec l'automne 2009, la chute des feuilles « d'impôt » à Bouaye apporte de désagréables surprises : augmentation des impôts fonciers de 19,96% à 20,96%, taxe d'habitation de 21,76% à 23,26% (soit 50 € pour le revenu moyen boscéen), suppression de l'exonération de taxe foncière des 2 premières années pour les nouveaux propriétaires, taxe sur la vente des terrains devenus constructibles. Ces augmentations sont mal perçues par les familles qui subissent de nombreuses difficultés liées à la crise économique.

Pourtant, l'engagement n° 1 du « contrat » que M. le Maire et son équipe ont passé avec les boscéens en mars 2008 excluait une augmentation d'impôt. Dès la première année, le contrat est rompu. Que doit-on attendre pour la suite du mandat ?

Avec les nouveaux investissements élevés de la ville et un financement exclusivement par l'impôt, nous sommes très inquiets sur l'augmentation de la pression fiscale des prochaines années. M. le Maire a inauguré récemment le lotissement communal de l'Orée du Bois. L'opération, à laquelle il était pourtant opposé il y a 3 ans a pourtant permis de dégager 700 000 € de trésorerie réemployée pour les investissements de la commune. C'était autant d'impôts en moins pour le contribuable, voila un exemple à suivre !

Permanence des élus Bouaye Avenir :
1^{er} lundi/mois salle J. Foulon
www.bouaye-avenir.fr –
contact@bouaye-avenir.fr ●

Groupe majoritaire

Touche pas à ma poste !

Le 3 octobre dernier, à Bouaye, 655 citoyens dont 611 Boscéens se sont déplacés pour participer à la consultation citoyenne organisée par le Comité national contre la privatisation de La Poste. 20 approuvent le changement de statut en société anonyme, 633 désapprouvent ce projet gouvernemental. Les Boscéens rejoignent les 2 300 000 Français qui ont clairement exprimé, à 98 %, leur refus de toute privatisation qui aggraverait la dégradation des services postaux déjà à l'œuvre.

Les élus du groupe *Ensemble, Bouaye Avance* se sont mobilisés pour faciliter l'organisation de cette votation afin que la volonté des citoyens puisse s'exprimer au moment où le gouvernement veut faire passer une nouvelle réforme condamnée largement par l'opinion. Il faut désormais, puisque La Poste est un service public appartenant à tous les Français, que nous soyons tous consultés par voie d'un référendum officiel, seul garant d'une décision démocratique. Cette démarche serait conforme à la modification de la constitution voulue par le Président de la République pour favoriser le référendum d'initiative populaire.

À Bouaye, nous souhaitons que notre bureau de poste se recentre sur les services postaux au lieu de se transformer peu à peu en boutique chargée de produits parfois bien éloignés de ses missions initiales. Ainsi, nous soutenons la demande des habitants des Ormeaux qui sollicitent l'administration postale pour que soit installée une boîte aux lettres de collecte dans ce nouveau quartier en expansion. Ensemble, pour maintenir et développer un service de qualité pour tous, refusons la privatisation de notre Poste ! ●

Subventions accordées

393 € au **Gars d'Herbauges de Bouaye** pour l'acquisition d'un chronomètre capable d'afficher 24 secondes obligatoire suite à la montée en Régional 1 de l'équipe féminine senior. Cette aide de la Ville sera doublée par le Conseil général sur demande du club.

450 € à l'association **Bouaye en Scène** pour aider à sa création ainsi qu'à l'organisation de son premier concert. Cette nouvelle association a pour objet le développement, la promotion et l'organisation d'activités et de manifestations culturelles sur Bouaye.

Voté à l'unanimité

Le **commissaire enquêteur**, M. Lemaire, se tiendra à disposition du public, au pôle communautaire Sud-Ouest le **lundi 7 décembre 2009 de 9h à 12h**, ainsi qu'à la mairie de Bouaye le **lundi 16 novembre 2009 de 8h45 à 12h15**, le **vendredi 27 novembre 2009 de 13h45 à 17h30** et le **lundi 21 décembre 2009 de 13h45 à 17h30** ●

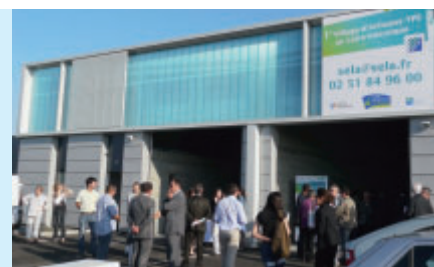
Conseil Local Economique : réunion d'information

Une réunion publique d'information sur la création d'un Conseil Local Economique (CLE) aura lieu le **lundi 23 novembre, à 20h30, salle du Conseil municipal**. Le CLE est une assemblée consultative de réflexion et de proposition en rapport avec le développement économique de la commune. Il comprendra des représentants volontaires issus des divers domaines de la vie économique boscéenne : commerçants, artisans, entreprises, métiers de la terre, professions libérales. Cette instance permettra d'instituer des échanges réguliers entre ses membres et les élus municipaux autour de sujets d'intérêt commun (aménagement du bourg, signalétique commerciale, illuminations de Noël, haut débit...)

En bref

Le village TPE inauguré

Pionnier dans le département, le village Très Petites Entreprises (TPE) situé dans la Zone d'Activité des Coteaux de Grand-Lieu a été inauguré par le Président du Conseil général, Patrick Maréchal. A cette occasion, le premier bâtiment composé de deux ateliers de 150 m² a été présenté. Offrant des conditions optimisées grâce à la conception des espaces, la maîtrise de la consommation énergétique, des capacités d'extension et de stockage adaptées aux besoins métiers, ce village se veut le prototype d'autres réalisations en Loire-Atlantique. Il doit être un tremplin aux entreprises en développement du secteur de l'artisanat, des activités industrielles légères et des services à la personne. **Contact : SELA au 02 51 84 96 00** ●



Le premier bâtiment du village TPE de Bouaye

Mieux connaître SOLIPAG

Spécialiste du foie gras frais, l'entreprise familiale SAS Alain FRANCOIS assure la production et la commercialisation de canards gras. Elle propose une journée de vente aux particuliers, le **7 novembre**, sur son site de production à la Bergerie Verte connu son le nom de SOLIPAG (SOCIÉTÉ LIgérienne de PALmipède Gras). Par ailleurs, M. François, qui dirige cette société échangera avec tout Boscéen au sujet de son projet de remise aux normes des bâtiments de la Bergerie Verte, le **vendredi 20 novembre, à 18h**, en mairie, salle des mariages.

www.alainfrancois.net ●

**Lydie vous
« Coiff'adom »**

Après 16 ans d'expérience dans plusieurs salons de coiffure, Lydie Roussel vient de créer son propre salon. Hommes, femmes, enfants, toute la famille peut profiter de ses coups de ciseaux sans quitter la maison. En effet, Coiff'adom est un salon de coiffure itinérant. Un simple rendez-vous téléphonique et Lydie arrive chez vous avec tout son matériel, ainsi toutes les prestations sont possibles : couleurs, brushing, permanentes...



Lydie Roussel, coiffeuse à domicile.

Tél. 06 84 73 42 09 ●

Fête des randonneurs

Dimanche 5 octobre, 280 randonneurs se sont retrouvés devant l'ensemble sportif des Ormeaux : 145 marcheurs, 125 cyclistes, 10 rollers.

Cette fête était organisée pour la 6^e année consécutive par l'Amicale Laïque de Bouaye (ALB), la randonnée boscéenne et les patineurs d'Herbauges sous l'égide de l'Office du Sport de Bouaye.

La randonnée vélo était cette année dédiée à Pierre Allais, figure emblématique de la section vélo de l'ALB. Des coupes et trophées ont été gravés en souvenirs. Le rendez-vous est d'ores et déjà donné pour le 3 octobre 2010 ●

**Nelly Daviaud interprète
*Le Noir te va si Bien***

Comme tous les ans, l'Amicale Laïque de Bouaye invite les Boscéennes et les Boscéens à venir applaudir la compagnie Nelly Daviaud. Cette année, elle interprétera une comédie de Jean Marsan d'après O'Hara *Le Noir te va si Bien*.

Le spectacle se déroulera samedi 5 décembre, à 20h30, salle Eugène Levêque.



La compagnie Nelly Daviaud sera en représentation à Bouaye le 5 décembre.

Réservation obligatoire : les samedis 21 et 28 novembre, de 10h30 à 11h30, foyer Michel Herbreteau - 1 place du bois Jacques.

Amicalistes : 6 € - non amicalistes : 8 € - enfants jusqu'à 8 ans : 3 € ●

**Des jeunes bénévoles restaurent
des zones humides**

L'été dernier, 18 jeunes de 14 à 17 ans ont défriché, nettoyé et réaménagé plusieurs mares de la commune à l'occasion d'un séjour citoyen organisé par le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) Logne et Grand-Lieu.

L'objectif de ce chantier était la sauvegarde de zones humides identifiées sur la commune. En introduction, Alexandre Le Houx, responsable du chantier, a justifié la démarche : « *préservé ces mares et leur écosystème n'est pas un acte anodin car les zones humides jouent un rôle essentiel dans le traitement naturel de la qualité de l'eau. Malheureusement, en France, 50 % des zones humides ont disparu. D'où, l'importance d'intervenir pour protéger ces espaces naturels* ». Cette prise de conscience a motivé le groupe de partici-

pants. Les jeunes ont retroussé leurs manches, pris leurs gants, leurs outils pour réaliser un travail d'écocitoyen.

Un séjour mêlant travail et détente

Chaque jour, les jeunes se levaient tôt pour travailler sur le chantier des Landes Bigots et près du lac de Grand-Lieu. A Bellestre, où leur campement était installé, ils ont défrichés les abords de la fontaine Saint-Hermeland ainsi que la mare pédagogique. Répartis en groupes et encadrés par les quatre animateurs du CPIE, ils ont suivi un programme chargé : défrichage, élagage d'arbre, nettoyage des mares et de leurs abords. « *Le camp s'est très bien déroulé, les jeunes peuvent être fiers d'eux car il y avait beaucoup de travail. En dix jours, tous les chantiers ont été réalisés, c'est une belle performance et le résultat est visible* » s'est félicité Alexandre Le Houx. Toujours dans la bonne humeur, les matinées de labeur laissaient place aux après-midi de détente variant les plaisirs : jeux en groupes, sorties ou temps libre ●



Les jeunes bénévoles en pleine action aux Landes Bigots.

Week-end de la Solidarité

A l'occasion du 20^e anniversaire des Droits de l'Enfant, l'association *Terre de Vie* organise, avec le concours de la municipalité, un week-end de fêtes, de débats et d'échanges à la salle Eugène Lévêque. Renseignements : 02 40 32 60 79.



Terre de Vie était présente au dernier forum des associations

Programme :

Samedi 14 novembre

10h : exposition, coin échanges, artisanat, gâteaux...

15h : spectacle sur les droits de l'enfant « *A tue-tête et à cloche-pied* » par la troupe « *Cogito Ergo Sum* »

16h30 : témoignage de M-A Roy, Equateur sur les Droits de l'enfant en marche.

20h30 : veillée traditionnelle du Pays de Retz - Fest Noz avec groupes locaux (adulte : 5 €, enfant : 3 €).

Dimanche 15 Novembre

10h : assemblée générale de *Terre de Vie*.

12h : apéritif et repas partagé (chacun apporte un plat et ses couverts)

15h : spectacle sur les droits de l'enfant « *A tue-tête et à cloche-pied* » par la troupe « *Cogito Ergo Sum* »

16h30 : témoignage J. Danais et D. Paul de retour de mission du Bangladesh sur les Droits de l'enfant en marche ●

Don du sang

L'association des donneurs de sang de Bouguenais et sa région nous offre ce poème pour nous inciter au don le jeudi 12 novembre, de 16h à 19h30, au Piano'cktail (Bouguenais).

Donner son sang quand on est bien portant,
Offrir la vie quand d'autres en ont besoin
Ne pas garder ce liquide important
Ne pas dire « non ! Je le garde, c'est le mien ! »
Et tendre fermement son bras à la piqûre.
Une douleur infime en soulage une atroce.
Rien qu'un peu de sang, ce n'est pas l'aventure
Surtout si cela sauve un vieillard ou un gosse.

Demain ou bien plus tard, je serai à sa place
Et ce sera mon tour de dire « je vous attends ».

Si nul ne se présente, si nul ne suit ma trace
A quoi cela sert-il de dire « donne ton sang » ?
Ne pas fermer les yeux devant tant de souffrance,
Garder tout à la fois la vie et l'espérance.

Henry BAUDRY.

Agenda

NOVEMBRE

Du 27 octobre au 4 novembre

TOURNOI OPEN JEUNES

Tennis Club de Bouaye
Salle de Tennis et Salle Omnisports des Ormeaux

Mercredi 4

HEURE DU CONTE

11h - bibliothèque municipale

Samedi 7

SAINTE BARBE

Amicale des Sapeurs Pompiers de Bouaye
9h-14h - Salle Eugène Lévêque

Dimanche 8

CONCOURS DE PÉTANQUE UFOLEP -

Amicale Laïque de Bouaye
9h à 13h - Esplanade de l'Edit de Nantes

Mardi 10

SOIREE DANSANTE

Football Club de Bouaye

Mercredi 11

COMMEMORATION DE L'ARMISTICE

Municipalité / U.N.C.
Matinée - Monument aux Morts

Jeudi 12

COLLECTE DE SANG

Association des Donneurs de Sang
16h-19h30 - centre culturel Piano'cktail (Bouguenais)

Vendredi 13

ASSEMBLEE GENERALE

Amicale Laïque de Bouaye
20h30 - foyer Marcel Herbretreau

Samedi 14

RENCONTRE AVEC LES ASSOCIATIONS

(Contrat Educatif Local)
9h30 à 12h - Cabanon

Samedi 14 et dimanche 15

WEEK-END SOLIDARITÉ

Terre et Vie.
Salle Eugène Lévêque

Du 16 novembre au 19 décembre

FESTIVAL DE BANDES DESSINEES

Bibliothèque municipale

Jeudi 26

ASSEMBLEE GENERALE

Ecole Boscéenne de Musique et de Danse.
Locaux de l'EBMD - 20h30

Vendredi 27

P'TITS BOUTS D'LECTURES

9h30 - bibliothèque municipale

Samedi 28

PLANTATION DANS LE JARDIN DES NAISSANCES

Municipalité
11h - allée de la Versaine Pérée.

RENCONTRE ET DEBATS AVEC LES PARENTS

(Contrat Educatif Local)
9h30 à 12h - Cabanon

Festival BD à la bibliothèque



Dessin de Jean-Marie Michaud.

Du 16 novembre au 19 décembre, la bibliothèque municipale de Bouaye organise un festival de la Bande Dessinée avec de nombreux rendez-vous. Plusieurs expositions feront pénétrer les visiteurs dans l'univers passionnant de la

bande dessinée, notamment, **une série de planches originales de six auteurs** : Mazan issues de la BD *Jean-Jean la terreur* de la série «Donjon Monsters», Jean-Marie Michaud (*La Saison de la Couleuvre*), Frédéric Coicault (*Bienvenue chez les Ch'tis*), Farid Boudjellal (*Juif Arabe*), Marc Boutavant (*Ariol*) et Hervé Tanquerelle (*La communauté*). L'exposition *Kheti, fils du Nil* décrira en images les étapes de la réalisation d'une bande dessinée. Des rencontres dédiées avec des auteurs et des dessinateurs auront lieu les 3 et 4 décembre. Les gagnants des quizz jeunes et adultes remporteront des cadeaux dédiés, des ateliers BD, et la remise d'un prix ado de la BD.

Programme complet sur www.mairie-bouaye.fr

État-civil

NAISSANCE :

- MAMOUI Iléna, née le 05/10/2009
- MORAT-MACZKA Janelle, née le 09/10/2009
- ARTUR Luna, née le 13/10/2009

MARIAGES :

- Yvan VITTE et Audrey LIRZIN, le 03/10/2009

DÉCÈS :

- Jeanne LE GALL, née LE GAL décédée le 15/10/2009

NUMÉRO D'URGENCE

MEDICINS ET AMBULANCIERS

Désormais en cas d'urgence, appelez directement le **15**.

Grippe A/H1N1 :

Pour répondre aux questions que vous vous posez concernant le virus de la grippe A/H1N1 et son évolution, pour connaître les gestes à faire et les précautions à prendre, consultez le site Internet officiel :

www.pandemie-grippale.gouv.fr

Zoom sur...

Stéphane ETIENNE, inventeur d'une peinture antidérapante

Stéphane ETIENNE a développé, avec son associé Stéphane Couëron, une nouvelle peinture antidérapante. Le mois dernier, un test grandeur nature de son nouveau produit a été effectué sur la commune de Bouaye.

Brevetée par l'Institut National de la Protection Intellectuelle (INPI), la peinture antidérapante de Stéphane ETIENNE et de Stéphane COUËRON innove dans sa conception. Au contraire des méthodes habituelles qui exigent la pulvérisation d'une base suivie d'un saupoudrage de grains antidérapants, cette nouvelle solution est simple d'application car les particules antidérapantes sont mélangées à la peinture. L'application est donc plus rapide et plus simple, avec un système de pistolet. « Cette peinture nous a d'abord servi sur les bateaux car nous sommes issus du monde de la voile et pratiquons la compétition. Sur un bateau, toutes les conditions sont réunies pour glisser : la surface du ponton est lisse et souvent humide. L'application du produit sur ce type de support a démontré ses qualités ».

Deux sites de tests grandeur nature

Ce qui est vrai en mer l'est-il aussi sur terre ? Pour répondre à cette question, deux sites ont été choisis sur la commune pour tester cette peinture, l'entrée en pente de l'école Victor Hugo et le platelage en bois de l'entrée de la bibliothèque municipale. L'objectif est de réduire les risques de chutes sur ces passages qui peuvent être rendus glissants en cas de pluie. « Cette



Stéphane ETIENNE a appliqué sa peinture antidérapante à l'entrée de l'école Victor Hugo.

peinture non-allergène s'applique sur tout type de revêtement : sur le bois, comme à la bibliothèque, sur le bitume, comme à l'entrée de l'école Victor Hugo mais aussi sur la résine, le métal ou le carrelage, notamment dans les salles de bain » explique l'inventeur boscéen. Le secret : de minuscules particules dont la forme est inspirée des flocons de neige (de la nature) ont des qualités antidérapantes mais non abrasives ●

L'écogeste du mois



Surveillons le thermostat des radiateurs

L'énergie est précieuse, économisons-là ! A l'approche de l'hiver, la température diminue et le besoin de se chauffer se fait sentir. **19°C suffisent** amplement dans le séjour. **Un degré de moins représente 7 % de consommation en moins**. Le chauffage, c'est 18 % des émissions de CO₂ des foyers français.

Alors pour notre planète et pour notre budget, évitons la surchauffe en surveillant le thermostat de nos radiateurs.